

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(24 nov. 1881)

France

La chambre des députés a discuté aujourd'hui la validité de l'élection de M. Boscher de Langle, monarchiste. Mgr Freppel a défendu M. Boscher, et a réclamé pour le clergé les mêmes droits politiques que les autres citoyens. Mgr Freppel dit que le clergé était dans la ligne de son devoir en instruisant les fidèles du haut de la chaire sur le vote qu'ils devaient donner.

Plusieurs membres de la gauche ont combattu cette proposition, et M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur, a déclaré que le gouvernement ne pouvait rester indifférent à l'intervention du clergé, et était décidé à employer tous les moyens légaux pour l'empêcher. L'élection de M. Boscher a été invalidée par 402 voix contre 93.

M. Gambetta a dit que les dernières élections indiquaient clairement que le pays désirait l'adoption d'une ligne d'action plus énergique contre le clergé.

Le *National* publie le compte-rendu d'une entrevue de M. Gambetta et du général Chanzy dans laquelle le président du conseil a dit que la politique étrangère de la France ne subirait aucun changement, et que le gouvernement resterait en bons termes avec toutes les puissances.

En ce qui concerne les affaires intérieures, M. Gambetta est d'avis que les dernières élections établissent nettement la volonté du pays d'adopter une politique plus ferme à l'égard du clergé. Malgré ces explications, le général Chanzy a maintenu sa démission.

Allemagne

La santé de l'empereur s'est un peu améliorée, mais il a toujours mal à la gorge et souffre d'un fort rhume. La digestion ces jours derniers s'est faite difficilement, et a été la cause de quelques défaillances. Les médecins ont alors ordonné à l'empereur le repos absolu, et lui ont défendu de s'occuper d'aucune affaire d'Etat.

On dit l'empereur fort triste, bien que le danger ait disparu.

Le Prince royal et la princesse ont rendu visite à l'empereur aujourd'hui, et les ambassadeurs de toutes les cours ont envoyé chercher des nouvelles de la santé de l'empereur.

Le secrétaire du département des finances a fait connaître aujourd'hui au Reichstag que le surplus de l'année financière terminée était de quinze millions de marks.

Un député, M. Richter, a fait une attaque vigoureuse contre la politique économique de M. de Bismarck. Ceux qui devaient lui répondre ayant quitté la chambre, on a levé la séance. L'opposition dit qu'elle a remporté là un grand triomphe, et que le discours de M. Richter condamne si fortement la politique du gouvernement qu'aucun des députés ministériels n'était préparé à y répondre, et que c'est là ce qui a nécessité l'ajournement du débat. M. Richter avait dit dans son

discours que le peuple allemand était maintenant assez mûr pour faire entendre sa voix.

Russie

Une imprimerie secrète, comprenant presses et caractères, a été découverte à Vasilidistron, un des faubourgs de St-Petersbourg. Six personnes, au nombre desquelles une femme, ont été arrêtées, et le lendemain on a fait l'arrestation de plusieurs étudiants universitaires. La "Sainte Cohorte" a été dissoute par un ordre impérial.

Les devoirs de la Critique

On sait généralement un peu (je dis un peu) que le dix-huitième siècle manquait de principes philosophiques et religieux. Mais on ignore absolument à quel point il manquait de principes littéraires, parce qu'on ignore absolument à quel point les principes littéraires sont liés aux principes philosophiques.

Voltaire, à ce point de vue, est aussi intéressant qu'ignoré. Nous nous sommes laissés dire que Voltaire est un grand critique littéraire.

Ce préjugé est bon à détruire ; il contient une erreur et une erreur malfaisante. Cette destruction nous montrerait à quel point était aplatie la tête des encyclopédistes. Elle encouragerait la critique, en lui montrant quel chemin elle a déjà fait depuis cent ans.

En général les Voltairiens n'aiment pas qu'on leur cite Voltaire. Il y a bien longtemps que je fais cette expérience, amusante autant qu'instructive. Les Voltairiens veulent qu'on laisse Voltaire dans le brouillard lointain de leur vieille admiration. L'idolâtrie a de ces faiblesses ; elle aime à s'agenouiller sans regarder l'idole, car quelquefois l'idole n'est pas belle. Les genoux s'en accommodent ; les yeux ne s'en accommodent pas.

Quand l'homme est incroyant et révolté, c'est étonnant comme ses genoux s'accrochent facilement d'une idole quelconque. Ils se précipitent d'eux-mêmes pour toucher terre, ces pauvres genoux ! Mais malleur aux yeux de l'adorateur si son regard rencontre la face de l'idole ! C'est pourquoi les citations de Voltaire embarrassent tous les Voltairiens. C'est un embarras salutaire à eux-mêmes et aux autres, auquel il est très bon, pour eux et pour nous, de les exposer quelquefois.

Les Voltairiens savent-ils ce que Voltaire pense du mobile qui fait les grands artistes. Écoutons Voltaire trahir un de ses secrets.

"Mandeville, dit-il, croit que sans l'envie les arts seraient médiocrement cultivés, et que Raphaël n'aurait pas été un grand peintre s'il n'eût été jaloux de Michel-Ange. Mandeville a peut-être pris l'émulation pour l'envie. Peut-être aussi l'émulation n'est-elle qu'une envie qui se tient dans les bornes de la décence."

J'admire ce détour par lequel

Voltaire fait semblant de combattre une opinion honteuse pour se rallier à peu près à elle deux lignes plus loin. J'admire encore plus la justice qui a châté cet homme en l'obligeant à se trahir et à nous livrer son secret.

Comment avait-il l'âme faite, ce critique, qui a pu confondre le transport de l'inspiration avec le froid calcul de l'envie, ou, si vous aimez mieux, de l'émulation ? Le bonheur du grand artiste, c'est d'admirer un autre grand artiste. Ils se complètent l'un par l'autre. La marque d'un grand artiste, c'est la joie partagée. Mais, pour Voltaire, il en était autrement, et je le remercie d'avoir eu la naïveté de nous le dire. Son inspiration, à lui, c'était l'envie, contenue peut-être dans les bornes de la décence, et qualifiée d'émulation.

Voltaire cite la superbe définition du Beau qui donne Platon, et il la cite pour se moquer d'elle. Et il ose ajouter :

"Interrogez le diable : il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes et une queue. Consultez enfin les philosophes : ils vous répondent par du galimatias."

Je m'arrête, n'osant pas continuer la citation, par respect pour le lecteur ; je ne veux pas vous faire entendre Voltaire faisant entrer en scène le crapaud, et lui demandant ce qu'il pense du beau. Je vous l'ai fait entendre interrogeant le diable, je crois que cela suffit.

Voilà donc quelle conception avait de la beauté l'homme qui représentait la poésie aux yeux du dix-huitième siècle !

Voilà la critique dans sa déchéance, voilà Voltaire. La critique du dix-huitième siècle ne visait que les mots.

La critique du dix-neuvième siècle avilie les choses qu'elle touche. La critique actuelle constate l'état des personnes et des choses qu'elle touche.

Il faut maintenant qu'elle élève les personnes et les choses qu'elle touche.

Telle est, je crois, son essence ; tel est son esprit, tel est le but qu'elle doit viser.

Quel est le chemin qui conduit là ? Quel est le procédé ? Quelle est la route ?

Tout homme a son habitude.

Mais tout homme a son type.

L'habitude est souvent laide ; mais le type est toujours beau.

La critique se borne ordinairement à examiner l'homme tel qu'il est, à constater ses habitudes.

Il me semble qu'elle doit s'élever plus haut. Elle doit chercher le type de l'homme qu'elle étudie ; donc elle doit le lui montrer.

Si l'homme qu'elle étudie est resté fidèle à la ligne droite, elle doit le constater avec joie. Si l'homme qu'elle étudie s'est égaré, elle doit lui dire : Voilà le chemin que vous avez suivi, ET VOILA LE CHEMIN QUE VOUS AURIEZ DU SUIVRE. La critique doit étudier la maladie de l'auteur qu'elle analyse, afin de découvrir la nature du remède. La

critique doit étudier l'homme, non-seulement dans la chute qu'il a faite, mais dans l'ascension qu'il aurait dû faire. Elle doit étudier l'écrivain tel qu'il est, et lui montrer comment il devrait être. Elle ne doit pas seulement constater, elle doit redresser.

En général, l'homme tombe dans la direction la plus directement contraire à celle où il devait monter.

L'homme qui était le plus fait pour aimer, s'il s'égare, s'il tombe, devient capable d'une haine exceptionnelle.

Chaque homme, chaque écrivain a auprès de lui une montagne qui l'attend et un abîme qui le menace. S'il est tombé dans cet abîme, la critique doit lui dire : Tu es tombé ; mais elle doit lui montrer du doigt la montagne et lui dire : Souviens-toi ; regarde, il est encore temps. L'esprit a sa charité comme le cœur.

La critique doit vivre à la fois de justice et de charité. La justice avertit ; la charité relève.

ERNEST HELLO.

Les écoles neutres

Au synode diocésain de 1881, le cardinal Dechamps, archevêque de Malines a prononcé un remarquable discours, auquel nous empruntons le passage suivant :

Voici la question scolaire dans toute sa simplicité : Elle roule tout entière sur le mot de neutralité bien ou mal entendu.

Il est possible, certainement, que l'Etat soit neutre entre les écoles. Il est possible que l'Etat soit neutre entre les écoles catholiques, les écoles protestantes, les écoles juives, les écoles des libres-penseurs ou les écoles maçonniques, comme, par exemple, celles de la ligue de l'enseignement. Mais il est absolument impossible, quoi qu'on en dise, que l'école elle-même ou que l'enseignement soit neutre.

Il faut savoir faire comprendre, faire voir à tous ces deux vérités :

Oui, il est possible que l'Etat soit neutre entre les écoles, et qu'il les secoure à proportion de leurs succès, à proportion des élèves qui leur sont confiés par les familles. C'est ainsi qu'en Angleterre l'Etat secourt les écoles catholiques, à proportion de leur importance. Je veux vous citer un exemple de sa conduite, parce qu'il nous regarde : l'Etat anglais secourt à Liverpool l'école normale catholique tenue par les sœurs de Notre-Dame, dont la maison-mère est à Namur.

Mais les prétendues écoles neutres en elles-mêmes, secourues seules par l'Etat avec l'argent de toute la nation, comme répondant aux besoins de tous, sont un mensonge. Leur prétendue neutralité est un mot d'ordre inventé par la franc-maçonnerie pour répandre ses doctrines, à elle, aux frais des nations. Les écoles qui rejettent la révélation divine, ou qui en font abstraction, ne sont pas neutres, ce sont des écoles d'indifférentisme, et par conséquent des écoles antichrétiennes.

Le christianisme enseigne que la raison conduit à la foi, et la raison démontre à l'homme l'obligation où il est de croire en présence des faits

manifestement divins qui prouvent la révélation. La franc-maçonnerie nie cette obligation. Elle accentue ce caractère de négation dans ses écoles en permettant aux ministres des différents cultes, à la demande des parents, de venir donner l'instruction religieuse aux enfants en dehors des heures de classe. La franc-maçonnerie aime cela, c'est-à-dire la tolérance pour ce qu'elle appelle les préjugés des familles, parce que cette tolérance-là fait ressortir l'indépendance de l'école elle-même à l'égard des cultes, et sa supériorité sur la foi. L'école dite neutre appartient ainsi clairement au rationalisme et au scepticisme.

C'est ce que veut la franc-maçonnerie, c'est ce que veut aujourd'hui le libéralisme qui la suit.

Encore une fois donc, voilà la vérité qu'il faut faire voir à tous, en les mettant en face de l'évidence.

C'est ce que j'ai fait, en causant un jour avec un homme public, membre de la franc-maçonnerie. Voici le résumé de notre conversation :

Enseigne-t-on, lui ai-je dit, l'histoire et la morale dans vos écoles ? — Sans doute, me répondit-il. — Eh bien ! parlons d'abord de l'histoire. Le christianisme est-il un fait historique ? — Certainement. — Ce fait, lui dis-je, est, aux yeux des chrétiens, un fait divin, non ceux des hommes qui appartiennent à la foi chrétienne soient plus divins que les autres, mais en ce sens que ce fait vivant, dans son symbole, dans sa loi, dans ses sacrements, dans son sacrifice, dans sa constitution, est manifestement divin. Voilà ce que l'on enseigne et ce que l'on prouve dans nos écoles. Je suppose qu'à vos yeux, comme aux yeux de la franc-maçonnerie, ce fait n'est qu'humain. Qu'en dira, dans sa leçon d'histoire, le maître de votre école dite neutre ? Il ne peut pas constater la divinité du christianisme, il ne serait plus neutre ; il ne peut pas la nier non plus, car l'abandonnerait de nouveau la neutralité ! Il doit donc se taire sur ce grand sujet, et il ne peut rien dire du plus grand fait de l'histoire. Mais le silence, ici, est lui-même antichrétien ; la prétendue neutralité est elle-même antichrétienne ; car le christianisme enseigne que la raison, en présence des faits, oblige l'homme à la foi.

Comme mon interlocuteur se taisait, je continuai ainsi :

La chose est également claire pour la morale. La foi nous apprend que l'homme est déchû, que ses passions sont en désordre, qu'elles résistent à la raison, que pour les combattre et les vaincre l'homme a besoin du secours de Dieu, de la grâce de Dieu, et que Dieu, par les mérites de la rédemption, l'accorde à la prière, la communique par les sacrements. Votre école dite neutre ne peut rien dire de cela, à moins de cesser d'être neutre, de devenir chrétienne ; et comme elle n'en peut rien dire, elle n'est pas neutre du tout, mais indifférentiste, c'est-à-dire antichrétienne, et elle ne cesse pas d'être une école antichrétienne parce qu'elle autorise les ministres des cultes à venir instruire leurs adhérents en dehors des

heures de classe où règne le rationalisme, la doctrine incrédule.

Et vous voulez que les familles catholiques belges fassent les frais de pareilles écoles !

Notre homme public ne répondit rien, il détourna la conversation, et confirma de cette manière ce qu'on m'avait appris de lui : c'est que jamais il n'a dit à ses adversaires : vous avez raison : jamais il n'a confessé ses torts.

Du reste, la chose est devenue publiquement claire dans de solennelles réunions d'instituteurs et d'institutrices de l'Etat, où des orateurs libéraux ont dit hautement à la Belgique ce que leurs semblables disent à la France : Nous voulons que le "schisme" de la raison sorte de nos écoles "nationales" ; et de ce schisme, nous "voulons être les apôtres."

C'est le renouvellement du culte de la déesse raison.

Nous, catholiques, nous sommes plus raisonnables qu'eux ; nous disons et nous trouvons que la raison mène à la foi : que la raison démontre qu'il faut croire, qu'il faut demander à Dieu la grâce de croire, comme la grâce d'être chaste ; que les grands hommes des siècles passés ont cru, et que si les incrédules savent s'unir pour nier, ils savent être unis pour croire et confesser hautement quoi que ce soit. C'est ainsi que l'incrédulité moderne passe, sous nos yeux, du théisme à l'athéisme et au matérialisme, perdant le bon sens avec la foi.

Trains internationaux en France

La question de la création des trains internationaux est enfin résolue.

Depuis le 10 novembre un service rapide, sans transbordement, fonctionne entre Calais et Menton, c'est-à-dire de la manche à la Méditerranée, soit 1 418 kilomètres, sans rupture de charge, même à Paris. Ce service aura lieu deux fois par jour dans chaque sens.

Ces trains, formés exclusivement en vue de mettre l'Angleterre en relation directe avec le littoral de la Méditerranée, ne prendront pas de voyageurs pour d'autres points. Le départ s'effectuera de Londres à sept heures trente-cinq du matin. Le train rapide international, complètement indépendant de la malle-poste française, se formera à Calais à midi et demi, arrivera à La Chapelle vers six heures, sera aiguillé sur la Ceinture, et enfilera les voies du Lyon à Clermont, d'où il partira pour la Méditerranée à six heures quarante-cinq du soir.

Le trajet entre Calais et Marseille s'effectuera ainsi en vingt-deux heures, et de Londres à Menton en trente-trois heures un quart.

M. G. P. Schopp de la maison Jacob Schopp et frères de St-Louis, a acheté de MM. Hart et Tuckwell de Montréal 10,350 minots de pommes de terre, qui ont été expédiés par le lac Ontario. C'est une des ventes les plus considérables de la saison ; et c'est une preuve que malgré la baisse du marché américain, les marchands ont encore confiance en l'avenir.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
29 Novembre, 1881.—No 185

LES COMPAGNONS DU DESESPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

Depuis plusieurs heures il était occupé, dans sa pirogue, à la pêche sur les grands récifs, quand une saute de vent, aussi violente qu'inattendue, souleva les vagues d'une manière furieuse, dispersa la flottille des pêcheurs, et jeta contre les rochers plusieurs canots, que déchirèrent les pointes aiguës du corail.

Gondou était un de ces intrépides nageurs pour qui, à une lieue de toute terre, un accident de cette nature n'est pas un évènement d'une grande importance ; il se jeta à la mer pour retourner au rivage, soit en grimpant dans une embarcation plus heureuse que la sienne, soit tout simplement à la nage, mode de voyage qui, pour un Canaque, diffère peu de la marche.

Mais, ce qui dans sa jeunesse eût été une simple promenade, se trouva malheureusement pour lui, une entreprise au-dessus de ses forces ; un

choc, qu'il reçut au-dessus du genou, contre un rocher aigu, acheva de le perdre.

Il continua cependant à lutter contre une mer démontée, dont les vagues énormes, retombant sur lui de tout leur poids, lui laissaient à peine le temps de respirer, mais l'entaille profonde qu'il avait reçue sans en soupçonner tout d'abord la gravité, lui faisait perdre une quantité de sang considérable.

Comprenant que seul il ne pourrait pas échapper à la mort, il se décida alors à appeler ses compagnons à son secours.

La fureur de la tempête les avait dispersés, et son appel se perdit dans les sifflements du vent.

Se voyant abandonné, il détacha un lambeau d'étoffe qui lui couvrait la tête, le déchira pour en bander fortement sa blessure, de manière à arrêter l'hémorragie et, s'emparant d'une pagaie qui flottait près de là, essaya de se reposer quelques instants.

Bientôt pourtant, tantant le froid qui envahissait ses membres, il se remit à nager tantôt entre deux eaux pour se soutenir plus facilement, tantôt au contraire s'élevant, par un brusque mouvement, pour voir de plus loin et tâcher de se faire mieux entendre.

Cette lutte désespérée dura près de deux heures ; n'en pouvant plus, il allait se laisser couler, quand il fut

enfin aperçu par l'équipage d'une pirogue, qui gouverna sur lui pour le sauver.

On put le hisser à bord, presque sans connaissance, et l'étendre au fond du canot, dont la manœuvre nécessitait les forces de tous les hommes.

Ce ne fut qu'en arrivant au port qu'il fut possible de s'occuper de lui ; il était trop tard et il avait perdu trop de sang.

On le transporta à l'hôpital, où le docteur, après avoir posé un appareil sur sa blessure, eut toutes les peines du monde à la appeler à lui.

Il ouvrit pourtant les yeux, reconnut sa femme qui, accourue à la première nouvelle de ce sinistre, se déchirait le visage et la poitrine avec un fragment de coquillage, et poussait des hurlements comme ont coutume de le faire les veuves calédoniennes.

Un grand nombre de Canaques, auxquels l'entrée de la chambre avait été interdite, entouraient l'infirmier, mêlant leurs gémissements à ceux de la femme désolée ; Aika pleurait silencieusement, près du lit sur lequel reposait son père sanglant, entouré du médecin et de deux missionnaires, venus en toute hâte pour tâcher de profiter du premier éclair de raison du malade, afin de lui donner l'absolution.

En revenant à lui, Gondou jeta sur toute l'assistance un regard

étonné ; puis, sentant que ses jambes étaient déjà paralysées, il comprit qu'il allait mourir, et il inclina sa tête devant l'image du Christ. Puis, quand il eut reçu le pardon, il essaya de sourire, pour montrer qu'il ne craignait pas la mort, et murmura le mot de Magalave, en faisant un signe.

Le Père Jean connaissait son désir d'y être transporté, il ne crut pas devoir lui refuser cette consolation, et chargea Aika de lui dire que son vœu serait accompli.

Une lueur de joie illumina le regard ténébreux du vieux roi, qui laissa retomber sa tête et ferma les yeux.

Quelques minutes plus tard, il avait cessé de vivre.

On rejeta un drap sur son visage et, pendant que les Canaques allaient préparer un brancard, pour transporter la dépouille du chef, Louise demeura seule dans la chambre mortuaire, lisant des prières pour le repos de cette âme d'anthropophage devenu chrétien.

Pendant que la pieuse chrétienne rendait les derniers devoirs à la dépouille mortelle du vieux roi, elle ne se doutait pas qu'un homme nouvellement arrivé de la vallée du Diabot, où il était employé comme chercheur d'or, et qui l'avait entrevue par hasard, le matin même, regardait du dehors dans l'intérieur de la chambre, cherchant à voir sans être vu.

Cet homme, c'était encore Mulasse le Compagnon du Désespoir, Mulasse qu'un hasard fatal semblait attacher aux pas de Vincent.

Chapitre X

DÉCOUVERTS !

Aussitôt la mort de Gondou connue à Pouébo, un Canaque partit en toute hâte pour Magalave, afin d'en informer le chef, et de lui demander la permission de faire à son ancien rival les funérailles accoutumées dans sa tribu.

Toumou accorda volontiers cette autorisation, proche parent de Gondou et son héritier légitime, car sur la Grand-Terre la loi salique qui exclue les femmes de la couronne est reconnue comme en France, il voyait par cette mort son autorité affirmée et ses droits incontestés.

Aussi, bien loin de faire opposition au vœu de son parent, donna-t-il immédiatement des ordres pour construire la case dans laquelle le cadavre serait déposé à son arrivée, et convoqua-t-il tous ses sujets pour venir reconnaître le corps de leur ancien prince, le pleurer, et lui rendre les honneurs funéraires.

Si, au lieu d'être mort chrétien, Gondou eût persisté jusqu'à la fin dans le paganisme, qui était encore la religion d'une grande partie de ses anciens sujets, et même au fond celle

de son successeur, celui-ci aurait livré sa dépouille aux sorciers qui, après avoir, suivant les rites calédoniens usités dans la montagne, desséché le corps sur une claie suspendue au-dessus d'un feu modéré, l'auraient transporté, en grande pompe, dans un petit bois funéraire servant de cimetière, pour l'y placer soit entre les branches des arbres, soit dans une sorte de hamac en lianes et y laisser blanchir ses ossements avec ceux de ses ancêtres.

Mais, le prince défunt étant chrétien et les missionnaires s'opposant à la pratique des rites superstitieux, il fut convenu qu'un des prêtres de Pouébo se joindrait au cortège, et que le cadavre serait simplement mis dans une fosse creusée dans une enceinte spéciale, dont le sol, ayant reçu une bénédiction chrétienne, servirait désormais de cimetière.

Tout étant ainsi réglé d'avance, un courrier partit aussitôt pour Pouébo, afin d'y apporter la réponse du chef.

Le brancard était déjà disposé et le cadavre, revêtu de ses insignes de commandement, colliers et bracelets, hache de serpentine, toque rouge à plumes, fut transporté à l'église.

(A suivre)

SOMMAIRE

Revue générale.
Les devoirs de la critique.
Les écoles neutres.
Train international en France.
M. Pacaud et le comté de Bellechasse.
Portneuf.
Bellechasse.
Rimouski.
Une rude campagne.
Le règne de la terreur.
Notes commerciales.
Europe.
Amérique.
Le bateau Pictet.
Les colons français en Amérique.
Candidats mis en nomination.
Poésie.—Le chien vendu.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Brevets.—Munn & Co.
Pour argent comptant seulement.—Behan Bros.
Ligne Allan [voir 4ème page.]
Traverse du Grand Tronc [voir 4ème page.]

CANADA

QUEBEC, 29 NOVEMBRE 1881

M. Pacaud et le comté de Bellechasse

M. Pacaud est allé parler dimanche dernier dans le comté de Bellechasse, en faveur de M. Boutin. C'est son droit. Les électeurs qui désiraient l'entendre discuter les questions politiques du jour ont été complètement déçus.

Dans la rencontre qu'il a eue dimanche soir, à St-Charles, avec M. Alfred Cloutier, avocat, il n'a parlé d'autres choses que de M. Sénécal. Nous n'avons pas besoin de dire que son discours n'a été qu'une répétition des accusations portées dans l'Electeur, accusations que nous avons réfutées cent fois.

Mais M. Pacaud s'est rendu là capable d'un acte qui pourra peut-être lui causer des désagréments plus tard. Tout en respectant personnellement son adversaire, M. Cloutier, il s'est abaissé à un langage des plus indignes. Il a traité ouvertement M. Sénécal de voleur et un grand nombre de personnes peuvent en témoigner.

M. Cloutier n'a pas voulu relever d'aussi absurdes accusations, que M. Pacaud n'était d'ailleurs sur aucune preuve. M. Cloutier a parlé longuement de la politique Chapeau, qui a eu pour résultat le développement de nos ressources, l'établissement de fabriques de sucre de betteraves, de fromageries, de beurseries, de fabriques d'engrais phosphaté, la fondation du Crédit Foncier, du Crédit-Mobilier, la diminution du taux de l'intérêt, l'obtention de sommes considérables en France pour les incendiés de Québec, etc., etc.

Grâce à une administration intelligente, les terres de la Couronne vont rapporter cette année plus de \$700,000 ; c'est-à-dire \$100,000 de plus qu'elles n'ont jamais donné auparavant, ou \$200,000 de plus que la moyenne du revenu des années précédentes. Que l'on juge par les chiffres suivants : 1879, \$390,614 ; 1870, \$501,000 ; 1874, \$542,000 ; 1875, \$487,000 ; 1876, \$604,378 ; 1877, \$517,463.

On aurait tort de croire que c'est là un revenu accidentel ; car les mines d'or, de cuivre, de fer, etc., qui sont exploitées ou qui sont en train de l'être par des capitalistes étrangers, devront seules ajouter environ \$100,000 à notre revenu.

Voilà un des bons résultats de l'administration et de la législation du gouvernement Chapeau.

Dans les quatre mois du 1er juillet au 1er novembre 1881, les recettes ont été de \$354,948.96, tandis que pour la période correspondante de 1880 elles étaient de \$250,605.78 ; soit, une augmentation de \$104,343.18. Les recettes pour avril 1880 ont été de \$46,177.53 et pour août 1880 de \$62,884.55 ; pour avril 1881, \$67,157.61 et pour août 1881, \$91,193.16. Les recettes de septembre 1881 se sont élevées à \$101,043.66. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

Quand nous aurons dit que toutes ces recettes ne passent pas par les mains de M. Sénécal, qu'il y a un compte spécial ouvert pour elles au département du Trésor, et que les valeurs sont déposées tous les jours à la banque, on comprendra facilement qu'il est de la plus grande absurdité pour M. Pacaud de répéter

les accusations de la presse libérale contre M. Sénécal.

Mais que M. Pacaud n'espère pas faire merveille en employant ces armes dans le comté de Bellechasse ; à part la petite troupe de claqueurs qui assistaient à l'assemblée dimanche soir, (les mêmes claqueurs qui font toujours le tapage à Saint-Charles, malgré les avertissements répétés de M. le curé de Saint-Charles.) nous pouvons dire à M. Pacaud que tous les autres électeurs présents ont été dégoûtés de ses lâches accusations.

La lutte se poursuit avec vigueur dans les autres parties du comté en faveur de M. Faucher de St-Maurice. M. Alfred Cloutier parlait dimanche après la messe à Beaumont, où il a été très bien reçu. Les électeurs du comté de Bellechasse veulent bien donner à M. Boutin tout son mérite d'honnête homme, mais ils le jugent incapable, et avec raison, de les représenter au Parlement.

M. Pacaud eût mieux fait de discuter ces questions-là, plutôt que de porter des accusations si ridicules. Que M. Pacaud ne soit pas surpris si, un jour ou l'autre, il est appelé à prouver personnellement ce qu'il a dit à St-Charles de Bellechasse.

Mais M. Pacaud ne recevra alors que la punition qu'il mérite.

Si M. Sénécal était un voleur, comme les libéraux voudraient le faire croire, il y a longtemps que quelques-uns de ces purs libéraux l'eussent poursuivi en justice ; mais c'est justement le contraire qui arrive. M. Sénécal ne craint pas de poursuivre ses accusateurs en justice, et ceux-ci n'ont pu prouver aucune de leurs accusations devant la cour.

Il faudrait des preuves, et les accusateurs sont incapables d'en fournir. L'enquête parlementaire qui a eu lieu à la dernière session dans le but d'incriminer M. Sénécal, a tourné au contraire contre ses accusateurs. La comparaison entre les administrations du chemin de fer sous M. Joly et sous M. Chapeau a été tout à l'avantage de ce dernier.

Il a été prouvé clairement que M. Sénécal avait mis fin à un grand nombre d'abus qui avaient lieu sous l'administration de M. Scott. Nous n'en citerons qu'un seul exemple : le nombre des billets gratuits, qui s'est élevé sous l'administration de M. Scott à un chiffre extraordinaire, quand on le compare avec celui de l'administration de M. Sénécal. Il en a été de même sur toutes les autres questions, et les accusateurs de M. Sénécal ont été complètement confondus.

PORTNEUF

M. Charles-François-Stanislas Langelier est un pur d'entre les purs. Il fait de la politique honnête, comme du reste tout homme de sa position doit savoir en faire. Il a seulement un petit défaut, le cher homme, c'est de corrompre les électeurs avec des boissons enivrantes.

Dimanche soir, le premier de l'Avent, le savantissime et éminentissime professeur, accompagné de ses chers amis, le Docteur de St-Georges et M. Jules Tessier, avocat, réunissait quelques électeurs de St-Basile pour leur donner une fête. On avait fait venir de Québec un baril de bière, un gallon de whisky et des biscuits. Voyez d'ici la joie de ces bons réformateurs de la morale publique en temps d'élection ! On but, on mangea, on se grisa...

Et voilà avec quelle espèce d'adversaires nous avons maille à partir ! Ces adversaires puissants, ce sont les cruches de whisky, qui heureusement n'ont pas le droit de voter. Sans cela, il est certain que l'élection de M. Brousseau serait douteuse, car les cruches libérales sont aujourd'hui répandues en grand nombre dans le comté de Portneuf.

Dans le compte-rendu des assemblées politiques qui ont été tenues dimanche dernier, nous avons omis de dire que M. le Maire Brousseau avait adressé la parole à St-Alban, M. le Dr Dionne lui a succédé. St-Alban est une paroisse essentiellement conservatrice, et la majorité de M. Brousseau y sera très considérable.

MM. John Russell, de Hamilton, et Wm. Russell, de Dundas, ont acheté de Thomas Brown la fonderie d'Ingersoll. Cette fonderie était inactive depuis quelque temps mais les MM. Russell se proposent de reprendre les opérations dans quelques semaines et emploieront environ trente ouvriers.

BELLECHASSE

A St-Valier.—M. Faucher, candidat, Linère Taschereau, Auguste Pacaud, frère de M. Ernest Pacaud, ont soutenu la politique du gouvernement local. Personne pour M. Boutin.

A St-Lazare.—M. V. Larue, M. Ed. Bouffard, dont les débuts ont été remarquables, ont harangé les électeurs, en faveur de M. Faucher. M. Boutin était faiblement représenté par M. Achillas Mercier.

A St-Charles.—M. Fontaine, jeune avocat de talent, parlait pour M. Faucher. Personne pour M. Boutin.

A Armagh.—Le candidat M. Boutin, et son ancien adversaire, M. Fradet, se sont rencontrés.

A St-Raphaël.—M. Legendre haranguait pour M. Faucher. Personne pour M. Boutin.

A St-Michel.—Il y a eu passe d'armes assez chaude entre MM. Faucher et G. Amyot, d'un côté, et M. Pacaud, de l'autre côté.

A St-Gervais.—M. Marcel Chabot, qui représentait M. Boutin, a passé un mauvais quart-d'heure entre les mains de MM. F.-X. Drouin et P. d'Auteuil.

A Beaumont.—L'orateur qui représentait M. Faucher a parfaitement réussi à se faire écouter. Il n'y avait personne pour M. Boutin.

M. Bellerive.—A harangué les électeurs de Buckland après la messe, et ceux de Mailloux après les vêpres. M. Boutin n'était représenté dans aucune des deux paroisses.

RIMOUSKI

L'Electeur d'hier soir, inspiré par le mentor ordinaire de M. Parent, publie un tissu de mensonges à propos de l'assemblée du vingt-cinq novembre dans ce comté, nous devons rétablir les faits.

Il y avait à peu près quinze cents personnes présentes à cette assemblée, et les sept huitièmes des électeurs présents étaient favorables à M. Asselin. A une heure P. M., M. Parent prit la parole sans avoir prévenu son adversaire, qui n'était pas présent en ce moment. Dans un baragouinage impossible, il annonça qu'il était libéral quand même, que M. Fiset, M. P., était son parrain politique et qu'il avait à Québec quelqu'un qui lui dirait comment voter. Il reprocha à M. Sénécal de voler treize millions par année à la Province ; il déclara qu'il était habitant et traité de guenilles tous les avocats passés, présents et futurs. Il termina sa harangue en disant qu'il n'avait pas compris un mot de ce qui s'était fait en Chambre de son temps ; mais il prétendit que ce n'était pas nécessaire, et que du reste, si on lui donnait une chance, il viendrait à en savoir aussi long que les avocats, parce qu'il avait de l'étoffe pour. (Textuel)

Ce discours fut applaudi à outrance par les quelques libéraux qui étaient présents.

M. L. N. Asselin s'avança alors sur l'estrade pour prendre la parole ; mais, à peine avait-il dit quelques mots, qu'une petite clique, à la tête de laquelle se trouvait un monsieur Couillard, de Rimouski, commença à faire un tapage d'enfer pour l'empêcher de parler. Nos amis, qui formaient la masse de l'assemblée, firent mine de vouloir balayer ces brailards ; mais M. Asselin, plus généreux, résolut d'humilier les claqueurs comme ils le méritaient. Il laissa le lieu de l'assemblée, et fut suivi des sept huitièmes des personnes présentes, pour aller adresser la parole plus loin. Les libéraux, voyant alors leur petit nombre et leur insignifiance se séparèrent au bout de cinq minutes, après quelques mots de félicitations de l'illustre Dr Fiset. Pendant ce temps l'assemblée, qui ne paraissait pas avoir diminué en nombre par l'absence des libéraux, se reformait plus loin et quatre heures durant M. Asselin et ses amis portèrent la parole au milieu du plus grand enthousiasme.

Les orateurs de la circonstance furent M. L. A. Asselin, M. L. P. Pelletier, avocat de Québec, Messieurs P. Caron, A. Chamberland et L. H. Gosselin, de Rimouski. Malgré un froid intense, l'assemblée, qui se tenait dehors, fut une des plus belles et des plus enthousiastes dont le comté de Rimouski ait été témoin depuis longtemps. Nos amis sont repartis con-

fiant, et tout fait présager une victoire brillante pour M. Asselin.

Une rude campagne

On ne dira pas que l'honorable M. Chapeau ne paie pas de sa personne. Il a parlé dimanche, 20 novembre, à Saint-Jovier ; mardi, à une assemblée du comté de Montmagny ; mercredi, à deux assemblées dans le comté de Bellechasse ; jeudi, à une assemblée du comté de Mégantic ; vendredi, à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, et en suite à Sainte-Rose, comté de Lével ; et hier, à Sainte-Monique, comté des Deux-Montagnes. Il doit parler aujourd'hui dans le comté de Soulanges, demain à Longueuil, puis le soir à Montréal, mercredi dans Brome et jeudi dans un des comtés environnants. Avec cela, il trouve le moyen de donner audience à tout le monde et de diriger la lutte avec une fermeté et un coup d'œil qui élèvent sa réputation d'organisateur au niveau de sa grande réputation d'orateur. (Minerve).

Le règne de la terreur

Non content de créer du désordre dans nos assemblées publiques, voilà que M. Turcotte et ses amis se préparent à faire assommer les gens par leurs bulles.

Comme on le verra par les affidavits suivants, ce n'est pas la bonne volonté qui a manqué à nos adversaires, si nous n'avons pas été témoin à notre assemblée de vendredi dernier de scènes regrettables.

Le manque d'espace nous oblige à ne pas faire de plus amples commentaires aujourd'hui ; nous y reviendrons dans notre prochain numéro :

Nous, John P. O'Hara, Joseph Augustin Seers, John Brennan, déclarons solennellement que vendredi le vingt-cinquième jour de novembre du courant, M. Michel Charbonneau, forgeron de Montréal, est venu nous montrer une lettre signée par M. Chagnon, du journal *La Concorde*, des Trois-Rivières, en demandant à la lui lire parce qu'il ne la comprenait pas, nous étant en même temps que M. Chagnon était son beau-frère, que M. Chagnon, dans cette lettre, demandait à M. Charbonneau de lui acheter et envoyer de suite à Trois-Rivières par "express" six paires de poings de fer (Knuckles).

"Et nous faisons cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie, et en vertu de l'acte passé dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, "intitulé" acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires."

Declaré devant moi, JOHN P. O'HARA, Juge de Paix de St-Maurice, le vingt-six nov. mil huit cent quatre-vingt-un.

G. H. DUMESNIL, Juge de Paix, District de Montréal. (Constitutionnel.)

EUROPE

FRANCE. Paris, 28 novembre 1881.—Le journal républicain espère que la Droite va perdre 2 sièges au Sénat.

Madame Morton, femme du Ministre américain, étant indisposée, va passer avec son mari le mois de décembre à Cannes, où se trouve déjà l'ancien président Hayes.

ANGLETERRE. Londres, 28 novembre.—L'accusé Lefroy a rétracté l'aveu qu'il avait fait relativement au meurtre du lieutenant Roper.

Quarante personnes, blessées par l'ouragan de ces jours derniers, sont en traitement dans les hôpitaux de Londres ; plusieurs sont en danger. Il y a des inondations dans les vallées supérieures de la Tamise.

Le phare de Calf-Rock, près de Castletown (Irlande), a été emporté par le tempête ; 5 hommes ont été vus sur le roc, et, après une première tentative infructueuse, on espère pouvoir les secourir demain.

Les crimes se multiplient en Irlande : menaces, blessures, meurtres, incendies, se succèdent. Dans le seul comté de Clare, sept maisons ont été incendiées la semaine dernière ; il y a de nombreuses résistances pour le paiement des fermes.

A Knockash, deux fermiers qui avaient payé librement leurs rentes ont eu leurs maisons livrées aux flammes.

L'archevêque Croke et le Révérend M. Cantwell ont souscrit au fond national pour les besoins des personnes arrêtées sous l'Acte de coercition.

40 évictions vont être opérées sur les terres de lord Bantry.

AMÉRIQUE

A East-Cambridge (Massachusetts), le puissante usine de la compagnie *American Rubber* a été détruite par le feu ; la perte est de un demi-million de dollars ; 600 personnes y étaient employées.

L'audition des témoins se continue à Washington, dans le procès de Guiteau ; celui-ci interrompt de temps en temps ; il insiste toujours pour déclarer qu'il est lui-même son conseil.

Colons français aux Etats Unis

Le Canadien de Saint-Paul (Minnesota) annonce qu'une série de pourparlers a lieu en ce moment chez le général H. H. Sibley à l'effet de fonder des villages français dans le Minnesota.

Il s'agit d'organiser, conformément au plan élaboré par le professeur F. C. Boucher, de Saint-Paul, un plan qui a reçu déjà l'entière approbation des capitalistes les plus éminents de Saint Paul et Minneapolis, une puissante compagnie au capital d'un million pour amener au Minnesota cent familles de colons français, choisis parmi les plus honnêtes, les plus sobres et les plus industrieux, et de les établir sur des fermes où ils s'occuperont, en outre de la culture des produits ordinaires, de celle de la betterave à sucre, du lin et du chanvre. On devra établir dans le village des sucreries et des fabriques pour la préparation et la mise en œuvre du lin et du chanvre.

Nous n'insisterons pas aujourd'hui, dit notre confrère, sur les grands avantages qu'il y a pour l'Etat à encourager de pareilles industries, et pour le public à l'aider de ses capitaux. Qu'il suffise, pour le moment, de dire aux colons quels seront pour eux les avantages :

1. Etablissement du fermier et de sa famille sur une ferme de 80 acres ;
2. Transition pour l'ouvrier agricole du prolétariat à la propriété, au moyen d'un métayage temporaire ;
3. Avance de tous les frais de voyage, du coût des constructions, du mobilier, du cheptel comprenant tous les animaux de ferme et de basse-cour, des instruments d'agriculture, des semences, des frais de toutes sortes pour la nourriture et l'entretien du colon et de sa famille pendant la première année d'exploitation ;
4. Facilité de rembourser ces avantages en dix ans, par dixièmes ;
5. Promesse de vente, un moyen de laquelle le fermier sera certain d'être, après dix ans, propriétaire de la terre qu'il aura arrosée de ses sueurs, et qu'il pourra en disposer à son gré ;
6. Partage des produits de la culture industrielle et des céréales, à raison de deux tiers pour le colon et d'un tiers pour la compagnie ;
7. Jouissance totale des produits du jardin et du cheptel, moyennant un abonnement annuel.

Nous sommes convaincus qu'en présence de tels avantages la compagnie trouvera autant de colons qu'elle pourra en employer.

Le bateau Pictet

M. Raoul Pictet, de Genève, vient de faire connaître la théorie d'un bateau rapide, qui ne peut manquer d'intéresser vivement les ingénieurs de constructions navales.

M. Pictet a combiné un bateau large, relativement plat, et dont le fond reçoit constamment une poussée de bas en haut opposée à la pesanteur. Cette poussée tend à déniveler le bateau et à diminuer son tirant d'eau au fur et à mesure que la vitesse augmente.

Le travail de la machine propulsive passe par un minimum, lorsque le bateau atteint la vitesse pour laquelle la courbe de sa carène a été calculée.

La construction graphique de la courbe des vitesses et du travail du propulseur correspondant montre que dans certaines limites, trois vitesses correspondent au même travail du moteur : une vitesse relativement faible, première période ; une vitesse plus considérable, instable et difficile à maintenir constante, vu l'influence des moindres variations ; une vitesse supérieure à la vitesse minimum voulue, seconde période.

A partir de la vitesse où commence la seconde période, les résistances passives de l'air, de l'hélice dans l'eau, les frottements, etc., augmentent constamment, et amènent un maximum dans le travail du moteur, correspondant au maximum absolu de vitesse possible.

Le calcul montre qu'on peut espérer atteindre des vitesses de 50 et 60 kilomètres à l'heure avec un bateau rapide construit sur ce principe (le kilomètre vaut 1000 mètres ou 1100 verges).

D'ailleurs, nous ne tarderons pas à connaître si, dans ce cas, la pratique est conforme à la théorie, puisque M. Raoul Pictet, pour la vérification expérimentale, vient de confier à une société genevoise la construction d'un bateau rapide, dont les essais doivent avoir lieu vers le 1er mars 1882.

Notes commerciales

Les prix extraordinairement élevés des denrées nécessaires à l'existence à New-York excitent la crainte de bien des habitants de cette ville. Les fruits et les légumes conservés ont haussé de 70 pour cent depuis l'année dernière. Les fruits et les légumes conservés ont haussé de 80 à 100 pour cent ; la farine a haussé de \$2 par baril, le sarrazin, cent pour cent. Le savon a haussé de plus d'un cent par livre, l'amidon, deux cents ; le riz un cent ; les raisins secs deux cents ; le jambon deux cents, le beurre est à 45c. la livre ; le fromage est

bon marché par suite de l'arrêt dans l'exportation ; la volaille est un peu plus chère ; les œufs se vendent huit pour vingt cinq cents ; le porc frais est à 12 cents la livre et le porter house steak près de 30 cents la livre. Les pommes de terre valent \$3.55 le baril et les oignons \$6. Comment faire bouillir la marmite est le problème universel. Les intermédiaires veulent tous devenir promptement riches, et demandent le double de leur profit ordinaire.

Un des principaux exportateurs de poisson du Nouveau-Brunswick est allé en Angleterre pour s'assurer s'il ne pourrait pas vendre de l'éperlan sur le marché anglais, et s'il n'y aurait pas moyen de transporter notre saumon gelé dans les réfrigérateurs déjà employés par les lignes qui font escale à Halifax.

Un comité de marchands a été nommé pour agir de concert avec un comité spécial de l'Association des Epiciers de Chicago, en poursuivant énergiquement tous ceux qui vendront illégalement de la butyline. Une assemblée spéciale de l'Association des Epiciers sera convoquée sous peu par le président pour nommer le second comité.

Personne ne sait au juste d'où nous vient la pomme de terre. On la trouve à l'état indigène dans plusieurs parties du monde. M. Darwin, par exemple, l'a trouvée à l'état sauvage dans l'archipel de Chinos. Sir W. J. Hooker dit qu'elle est très commune à Valparaiso où elle croît dans les coteaux sablonneux près de la mer. Elle semble être chez elle au Pérou et dans d'autres parties de l'Amérique du Sud. Il est remarquable qu'on l'a trouvée dans les forêts humides de l'archipel de Chinos, et sur les montagnes centrales du Chili, où la sécheresse dure jusqu'à six mois de suite. Elle a été introduite en Angleterre par les colons envoyés en Virginie par Sir Walter Raleigh, sous le règne d'Elizabeth. Herriot, qui partit avec ces colons et qui a laissé une relation de leurs aventures, en fait mention, probablement pour la première fois dans l'histoire.

Le chien vendu

Moyennant certaine somme,
Un fermier vendit son chien.
Pour ami je promets bien
De n'avoir jamais un tel homme.

Chez l'acheteur le pauvre chien traîné,
En dépit du contrat le refus pour maître.
Et n'a point de repos qu'il ne soit retourné
Dans la maison qui l'a vu naître.

Il y vient, on le chasse ; il revient, on le bat :
C'est chaque jour une scène nouvelle ;
On ne peut décider si l'homme est plus ingrat,
Ou si le chien est plus fidèle.

Le nouveau maître, mécontent
D'un souvenir que rien ne peut éteindre,
Au vendeur va se plaindre,
Et réclame son argent.

Ce dernier point mérite qu'on y pense,
Et l'homme dur imagine un moyen
Pour garder la finance,
Et pour ne pas garder le chien.

« Ha ! ha ! dit-il, chez moi le drôle
Veut donc rester et les coups n'y font rien !
« Voyons s'il n'a tout le jour à bien son rôle.
« Qu'on le mette à l'attache ! — Aussitôt un valet,
Dans un collier où s'ajusta une chaîne,
Enferme le cou du barbet,
Qui de sa vie n'en avait connu la gêne.

Figurez-vous et ses bonds et ses cris !
Tous les gens de la ferme en étaient attendris.
La douleur fit place à la haine,
Et dès le même soir, oubliant ses vertus,
Le chien rompit sa chaîne et ne reparut plus.

« Ne blessez pas l'indépendance
« Des cours qui vous sont offerts ;
« Vous perdez leur reconnaissance
« Quand vous leur donnez des fers. »

P. E. L.
Raison et folie.

Candidats mis en nomination

Comtés.	Conser-vateurs.	Libé-raux.	Indépendants.
Argenteuil.....	Owens.....	Gilman.....	
Bagot.....	Casavant.....	Blais.....	
Bellechasse.....	Faucher.....	Boutin.....	
Bonaventure.....	Riopel.....	Cyr.....	
Brome.....	Lynch.....	Warne.....	
Berthier.....	Robillard.....		
Chicoutimi.....	Pelland.....		
Chamby.....	Marol.....	Préfontaine.....	
Charlevoix.....	Gauthier.....	Chouinard.....	
Châteauguay.....	LePailleur.....	Lalonde.....	
Compton.....	Sawyer.....	MacMaster.....	
Deux-Montagn.....	Champagne.....		
Dorchester.....	Beauchamp.....		
Drummond.....	Audet.....		
Gaspé.....	Laroche.....		
Herbert.....	Préfontaine.....	Watts.....	
Joliette.....	Flynn.....		
Kamouraska.....	Demers.....	Charland.....	
Laprairie.....	Lavallée.....	A. Guilbault.....	
L'Assomption.....	Gilbault.....		
Laval.....	Richard.....	Gagnon.....	
L'Islet.....	Longtin.....		
Mégantic.....	Longtin.....		
Levis.....	Longtin.....		
Missisquoi.....	Longtin.....		
Montmagny.....	Longtin.....		
Montmorency.....	Longtin.....		
Mont-Tremblant.....	Longtin.....		
Mont-Valéri.....	Longtin.....		
Mont-Wright.....	Longtin.....		
Napierville.....	Longtin.....		
Nicolet.....	Longtin.....		
Ottawa.....	Longtin.....		
Pontiac.....	Longtin.....		
Portneuf.....	Longtin.....		
Québec-Centre.....	Longtin.....		
Québec-Ouest.....	Longtin.....		
Richelieu.....	Longtin.....		
Rich.....	Longtin.....		
Rimouski.....	Longtin.....		
Rouville.....	Longtin.....		
St-Maurice.....	Longtin.....		
Shedden.....	Longtin.....		
Stanstead.....	Longtin.....		
Soulanges.....	Longtin.....		
Trois-Rivières.....	Longtin.....		
Verchères.....	Longtin.....		
Yamaska.....	Longtin.....		

Petites nouvelles

CALENDRIER.— Québec, le mardi, 29 novembre 1881, 9e jour de la Lune. Il y a eu premier quartier lundi 28 novembre, à 7 heures 17 minutes du matin. Le jour dure 8 heures 40 minutes, et la nuit 15 heures 11 minutes; le Soleil se lève à 7 heures 24 minutes, passe au méridien à midi moins 11 minutes, et se couche à 4 heures 13 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 21 degrés et 6 dixièmes. La Lune se lève aujourd'hui à 12 heures 41 minutes, passe au méridien à 7 heures 07 minutes du soir, et se couche demain à 1 heure 23 minutes du matin.

VISITE.—Plusieurs actionnaires de la manufacture de sucre de betteraves de Coaticook ont visité cet établissement, annonce le "Courrier de Montréal." Tous ont été en ne peut plus satisfaits de la manière dont les choses y sont administrées, quelques-uns même ont déclaré qu'ils ne s'attendaient pas à tant de succès.

M. Lomer a reçu les félicitations des visiteurs sur sa manière de conduire la besogne. Cet habile gérant est un homme d'énergie, qui eut le contrôle de la première manufacture de sucre de betteraves établie dans notre province.

NOUVELLE MANUFACTURE.— Le Crédit général de Belgique doit établir prochainement, dans la province de Québec, une nouvelle manufacture de sucre de betteraves. On a donné une commande pour la construction des machines. On donnera la direction de cet établissement à M. Contal, l'un des hommes les plus compétents de la France dans la fabrication du sucre de betteraves.

SERVICE POSTAL.— Le gouvernement fédéral vient de faire une amélioration importante dans le service des malles. A l'avenir elles seront transportées par la voie du chemin de fer du Nord.

On devrait confier le transport des malles régulièrement, l'été aussi bien que l'hiver, à notre ligne du Nord.

HUILE ST-JACOB.—Un bon et sûr moyen de devenir utile et populaire dans ce pays, c'est d'avoir toujours sous la main de l'huile St-Jacob. Alors, lorsque quelqu'un sera attaqué de rhumatisme ou de névralgie, il se sert de votre remède, se guérit, vous remercie et en achète pour une occasion subséquente.

LE FAUSSEMENT BÉRUBÉ.—L'enquête préliminaire dans la cause de la Reine vs Bérubé, pour faux, s'est commencée à la cour de police. Le prisonnier Bérubé était sollicité pour M. Jos. Riendeau, hôtelier à Trois-Rivières, et ce dernier recevait souvent des marchandises de Montréal ou de Québec, que lui expédiait Bérubé. Il a forgé des ordres pour des marchandises chez Whitehead et Turner et chez M. J.-B. Laliberté, de la rue St-Joseph, St-Roch. Il est probable que le prisonnier sera condamné à subir un procès.

L'ÉCORCE DE PRUHE.—L'écorce de pruche se vend à Montréal de \$7 à \$7.50 la corde; les dernières ventes signalées par car load ont été faites à ces prix. L'écorce canadienne a haussé de \$1 par corde sur le marché de Boston, où elle vaut aujourd'hui \$12.50. Le prix de transport de nos régions productrices d'écorce à Salem, Mass., a haussé de \$9. Il est aujourd'hui de \$32 à \$33 par char. Les tanneurs de Salem sont très mécontents de cette hausse.

FAITS DIVERS

BARBARIE.— On écrit de Bangkok qu'un des éléphants du roi de Siam, animal vénéré et appartenant à la suite du souverain, est devenu brusquement fou, et que dans des accès il a écrasé cinq de ses domestiques. Malgré cela, l'animal, qui est sacré, n'a pas été tué; on s'est contenté de l'entourer d'une barrière bâtie par un grand prêtre, et que l'animal a naturellement brisée. On a réussi néanmoins à le chasser dans une cour où il a péri.

La maladie de cet éléphant a été attribuée à la malveillance de son personnel de service; mais, comme on n'a pu découvrir le vrai coupable, le souverain de Siam a décidé qu'il y avait lieu de le décapiter tous. La sentence a été exécutée séance tenante, et trente malheureux ont été mis à mort.

ENTRÉE VIVANTE.—Dernièrement, une jeune fille, Joséphine Gauvreau, employée chez M. Pierre Gauvreau, de Québec, apprenait de source certaine que sa jeune sœur qui travaillait dans une fabrique de coton, à Lawrence, était morte subitement.

Cette nouvelle, naturellement, lui cause un profond chagrin, et quelques jours plus tard, elle revêtait la robe noire; un voile, couvrant son visage, annonçait que la mort venait de faire une victime dans sa famille.

On pleurait celle qui n'était plus, et l'on adressait de ferventes prières à Dieu pour le repos de son âme, lorsqu'un événement inattendu changea soudain la face des choses. Une joie excessive succéda au chagrin.

Mercredi dernier, mademoiselle Gauvreau n'était pas peu surprise de recevoir une lettre écrite par sa sœur qu'elle croyait morte. Voici en résumé ce que contenait la lettre et ce qui explique cette malheureuse affaire.

Un jour le médecin ordonna à mademoiselle Gauvreau, de Lawrence, l'usage du chloroforme pour l'exciter au sommeil; mais celle-ci en ayant pris une portion trop forte s'endormit si profondément qu'on la crut morte subitement durant la nuit.

C'est alors qu'on écrivit à sa sœur la triste nouvelle que l'on sait. Les préparatifs de l'enterrement eurent lieu. L'infortunée dormait toujours. Le puissant narcotique qu'elle avait absorbé la retenait sans cesse dans un engourdissement que rien ne pouvait vaincre.

On procéda aux funérailles, déjà les cérémonies religieuses avaient lieu et le prêtre chantait la messe des morts.

Tout à coup un bruit singulier qui terrifia les assistants, se fit entendre.

On enleva promptement le couvercle du cercueil, la jeune fille venait de sortir de son long assoupissement. Elle fut transportée au presbytère où des soins appropriés la ramenèrent à la vie, et aujourd'hui elle est en route pour son pays natal, Québec.

Inutile de dire que l'affaire a créé sensation. On s'imagine facilement quel émoi une pareille scène, aussi tragique qu'étrange, peut produire.

Mais il est une personne que cet événement a glacé d'effroi plus que toute autre, c'est Mlle Gauvreau. De sa vie, elle n'oubliera qu'elle a failli être inhumée vivante. Voilà ce qu'on peut appeler frapper à la porte du tombeau.

RECETTES.—Précautions à prendre pour engraisser les volailles.—Comme les conseils que nous donne le Journal d'agriculture de l'Ain, à ce sujet, renferment d'excellents préceptes, qui peuvent aussi bien intéresser les éleveurs que les amateurs des volailles, nous croyons utile d'en faire part à nos lecteurs.

Pour obtenir un bon poids et une blancheur éclatante dans les pièces, il faut, dans les quinze derniers jours d'engraisement, faire la pâtée de la volaille avec de la farine et des grains de l'année précédente, y mêler un sixième d'once de sel de cuisine par pinte d'eau, et faire entrer dans la pâtée quelques grains de gravier gross comme des grains de blé, pour faciliter la digestion de l'aliment; trois ou quatre graviers environ par bonté.

Il ne faut surtout donner à la volaille qu'un léger repas, douze heures au moins avant de la tuer; le jabot et les intestins sont alors vides de nourriture; et lorsque la saignée est faite dans ces conditions, on évite ainsi une fermentation acide qui amènerait une prompt décomposition, et empêcherait la conserve et la facilité du transport.

LES PILULES DE HOLLOWAY.—Lorsque le sang est pur, sa circulation facile, et les nerfs en bon ordre, nous sommes en bonne santé. Les pilules de Holloway ont la propriété de purifier et régulariser le sang et on peut les recommander en toute confiance à toutes les personnes qui souffrent de maladies de nerfs ou de névralgie. Elles chassent le mal de tête et font fonctionner la foie. Tout le monde peut s'en servir sans aucun danger. Les pilules de Holloway sont d'un grand secours pour régulariser le système, parce qu'elles rendent chaque organe à son état normal et exercent une influence calmante.

RHUMES DE CERVEAU.—Voici la saison d'automne et avec elle les rhumes de cerveau toujours si désagréables. Nous rappelons aujourd'hui à la mémoire du public un remède pour le rhume de cerveau qui a été reconnu comme très efficace et dont tous ceux qui s'en sont servis font les plus grandes louanges.

Nous voulons parler de la Coryzine qui guérit radicalement les rhumes de cerveau et donne un soulagement instantané. Ce remède est sous forme d'une petite poudre blanche odoriférante que l'on prise comme du tabac, lorsque le besoin s'en fait sentir. En dépôt au bureau du Courrier du Canada. Prix de la petite bouteille 25 cents. Voir annonce à la quatrième page.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 5 janvier 1881—1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrôlements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médicaments. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881—1 an. 114

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre, élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

10 pour Cent d'Escompte.
CHEZ
BELAND, GARNEAU & CIE.,
N. 146, RUE ST-JEAN.
INVITATION SPECIALE

A toutes nos pratiques et au public en général de se procurer des marchandises de première qualité et dans le dernier goût à des prix modérés; un Escompte de DIX POUR CENT sera accordé d'ici au 1er JANVIER pour tout achat fait au comptant.
ON SOLLICITE UNE VISITE.

Béland, Garneau & Cie.,
146, RUE ST-JEAN, vis-à-vis le Marché Montcalm.
Québec, 13 novembre 1881.

BREVETS.
NOUS continuons d'agir comme solliciteurs pour obtention de brevets, caveats, marques de commerce, droits d'auteurs, etc., pour les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous avons une
Expérience de trente-cinq années !
Les brevets que nous obtenons sont annoncés dans le "Scientific American." Ce grand et magnifique journal hebdomadaire illustré, à \$3.20 par année, montre les progrès de la science, est très intéressant et a une immense circulation.
Adressez à
MUNN & CO,
Solliciteurs de brevets,
Editeurs du "Scientific American,"
37, Park Row, New-York.
Un livre sur les brevets est envoyé gratis.
Québec, 29 novembre 1881. 336

LIBRAIRIE - DERY.
En gros et en Detail
40, rue St-Pierre,
Basse Ville, Québec.
Reçu dernièrement un immense assortiment
DE LIBRAIRIE.
Encre Française, Anglaise et Américaine de toutes sortes, Mucilage, Cimentoline, Puzoline et Colle forte, liquide.
Papier de toutes grandeurs et qualités ainsi qu'Enveloppes.
Fournitures de Bureaux, de tous les genres, Ecriteurs en ver taillé, etc., etc.
Livres blancs pour comptes. Livres à copier, Registres, etc., etc.
Fournitures de classes comprenant tous les livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.
Cartes Géographiques, Ardoises, Crayons, Boîtes de Mathématiques, Crayons, Plumes, Toile à tracer, Papier mécanique, Papier huilé, etc., etc.
Splendide assortiment de Livres de Prières venant d'être reçus et des genres les plus nouveaux.
Chapelets monture argent grand assortiment.
TOUJOURS EN MAINS :
Dictionnaire, Bescherelle 2 vols., Flemming et Tibbing (Français Anglais, 2 vols.) Webster (unabridged) Anglais, l'Académie, 2 vols., Spiers et Surennes (Français et Anglais), petit Larousse, 1 vol., Benard, Nugent, (Français, Anglais), Hocquart, et George.
AUSSI
CIRES, CIERGES, ETC., ETC.
Il suffira de faire une visite à cet établissement pour se convaincre de la modicité des prix et du grand assortiment qu'il y a toujours.
I. P. DERY,
Libraire.
Québec, 23 août 1881—1 an. M

Pour argent comptant seulement !
VENTE ANNUELLE A BON MARCHÉ !
Tweeds, Serges pour habits, Draps de Castor et de Pilot, Couvertures et Flanelles, Veste en laines pour Messieurs.
CALEÇONS ET CAMISOLES
En laine Ecossoises
POUR MESSIEURS ET POUR DAMES
—ET—
ETOFFES A ROBES
DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Dans le but d'écouler complètement notre fond considérable dans le département ci-dessus, nous avons marqué toutes nos marchandises à une réduction
DE 25 POUR CENT.
De grandes chances seront données.
LA VENTE COMMENCERA
LUNDI. 28 NOVEMBRE
Pour argent comptant seulement !
Behan Brothers.

Banque de Québec.
AVIS est donné qu'un dividende de 3 7/8 sur le montant capital versé de cette institution, a été déclaré pour les six mois courants et sera payé au bureau de la Banque en cette ville, à partir du PREMIER JOUR DE DECEMBRE prochain.
Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclus.
Par ordre du bureau des directeurs
JAMES STEVENSON, Caissier.
Québec, 2 nov. 1881—611/25 1er déc. 376



L'HUILE ST-JACOB
MARQUE DU COMMERCE

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Cœur, l'Enflure et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.
Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.
A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.
Québec, 20 septembre 1881—1 an. P

\$10 A \$1.000 DEPOSEES dans les **STOCKS WALL STREET**, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tous les chos. Adresser **BAXTER & CLARK**, Banquiers 17, Rue Wall, New-York.
Québec, 5 mars 1879.—1 an 710

LIBRAIRIE - DERY.
En gros et en Detail
40, rue St-Pierre,
Basse Ville, Québec.
Reçu dernièrement un immense assortiment
DE LIBRAIRIE.
Encre Française, Anglaise et Américaine de toutes sortes, Mucilage, Cimentoline, Puzoline et Colle forte, liquide.
Papier de toutes grandeurs et qualités ainsi qu'Enveloppes.
Fournitures de Bureaux, de tous les genres, Ecriteurs en ver taillé, etc., etc.
Livres blancs pour comptes. Livres à copier, Registres, etc., etc.
Fournitures de classes comprenant tous les livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.
Cartes Géographiques, Ardoises, Crayons, Boîtes de Mathématiques, Crayons, Plumes, Toile à tracer, Papier mécanique, Papier huilé, etc., etc.
Splendide assortiment de Livres de Prières venant d'être reçus et des genres les plus nouveaux.
Chapelets monture argent grand assortiment.
TOUJOURS EN MAINS :
Dictionnaire, Bescherelle 2 vols., Flemming et Tibbing (Français Anglais, 2 vols.) Webster (unabridged) Anglais, l'Académie, 2 vols., Spiers et Surennes (Français et Anglais), petit Larousse, 1 vol., Benard, Nugent, (Français, Anglais), Hocquart, et George.
AUSSI
CIRES, CIERGES, ETC., ETC.
Il suffira de faire une visite à cet établissement pour se convaincre de la modicité des prix et du grand assortiment qu'il y a toujours.
I. P. DERY,
Libraire.
Québec, 23 août 1881—1 an. M

Pour argent comptant seulement !
VENTE ANNUELLE A BON MARCHÉ !
Tweeds, Serges pour habits, Draps de Castor et de Pilot, Couvertures et Flanelles, Veste en laines pour Messieurs.
CALEÇONS ET CAMISOLES
En laine Ecossoises
POUR MESSIEURS ET POUR DAMES
—ET—
ETOFFES A ROBES
DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Dans le but d'écouler complètement notre fond considérable dans le département ci-dessus, nous avons marqué toutes nos marchandises à une réduction
DE 25 POUR CENT.
De grandes chances seront données.
LA VENTE COMMENCERA
LUNDI. 28 NOVEMBRE
Pour argent comptant seulement !
Behan Brothers.

Banque de Québec.
AVIS est donné qu'un dividende de 3 7/8 sur le montant capital versé de cette institution, a été déclaré pour les six mois courants et sera payé au bureau de la Banque en cette ville, à partir du PREMIER JOUR DE DECEMBRE prochain.
Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclus.
Par ordre du bureau des directeurs
JAMES STEVENSON, Caissier.
Québec, 2 nov. 1881—611/25 1er déc. 376

Banque de Québec.
AVIS est donné qu'un dividende de 3 7/8 sur le montant capital versé de cette institution, a été déclaré pour les six mois courants et sera payé au bureau de la Banque en cette ville, à partir du PREMIER JOUR DE DECEMBRE prochain.
Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclus.
Par ordre du bureau des directeurs
JAMES STEVENSON, Caissier.
Québec, 2 nov. 1881—611/25 1er déc. 376



L'HUILE ST-JACOB
MARQUE DU COMMERCE

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Cœur, l'Enflure et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.
Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.
A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.
Québec, 20 septembre 1881—1 an. P

\$10 A \$1.000 DEPOSEES dans les **STOCKS WALL STREET**, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tous les chos. Adresser **BAXTER & CLARK**, Banquiers 17, Rue Wall, New-York.
Québec, 5 mars 1879.—1 an 710

Au Bon Marche
HAUTE-VILLE.
VENANT d'arriver un lot considérable de marchandises nouvelles qui sont de première qualité, et seront vendues à bien meilleur marché que partout ailleurs.
Manteaux pour Dames \$3 25c et plus.
Etoiles à Costumes 20c
" **Robes** 10c
Alpaca noir (bonne qualité) 11c
Winsey 6c
Couvettes toute laine, par paire 2 95c
Camisoles et Caleçons 35c
Etoiles à Japon 32c
Melton et Tweeds pour Ulsters 55c
Tweed anglais 60c
canadien, tout laine 57c
Drap de Moscou, } **Garanti à**
Drap de Pilot, } **20 PAR CENT**
Drap de Castor, } au-dessous de la valeur.

Un grand lot de Châles de Laine, Plumes, Fleurs, Satin, Ruban, A MOITIE PRIX.
Cotons blanc et jaune, au prix de la manufacture.
N'oubliez pas l'adresse :

AU BON MARCHÉ
Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville
N. GARNEAU.
Québec, 20 septembre 1881. G

CLAIRETS ! CLAIRETS !
Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire *Dolico Caria*.
20 Caisse Blaye Vin Rouge, Bouteille et demie Bouteille
15 do Cam'laimes do do do
10 do Bourg do do do
10 do Latresne do do do
25 do Fronsac do do do
10 do St-Estephe do do do
10 do Macon do do do

SAUTERNES :
54 Barriques Sauternes 25 Caisse Sauternes
10 Caisse Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY :
5 Demi Barriques Jarnac Brandy. 25 Caisse Jarnac Brandy Bouteilles
10 Caisse Duthilo Delloy flasks. 5 Caisse Duthilo Delloy flasks

VIN DE MESSE :
25 Barils Ingham C911 direct de Sicile.
25 Demi Barils Octaves do do
Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'échantillons.

Gingras & Langlois,
54, RUE DU PALAIS
Québec, 10 août 1881. 304

HUILE ASTRAL DE PRATT
Non Explosive.
La meilleure Huile d'éclairage connue !
ELLE est employée dans les lampes à l'huile de charbon ordinaires. Elle brûle sans fumée et ne laisse dégager aucune odeur.
PEVERLEY & CIE,
Agents général,
56, rue de la Fabrique.
Québec, 10 nov. 1881—6m.—6 sept 81 350

AVIS.
ON DEMANDE TROIS INSTITUTRICES à Matane, comté de Rimouski.
D. F. DE ST-AUBIN,
Secrétaire président.
Québec, 8 novembre 1881—1m. 381

FOURRURES
MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables :
Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutre, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc.
Aussi.—Gants de Chevreuil, Kid et Laine.
FOURRURES TEINTES ET REFAITES.
JAMES C. PATERSON
27, RUE BUADE.
Québec, 10 octobre 1881. 1062

L. JOBIN,
Statuaire,
INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il est réinstallé au même endroit, rue Claire Fontaine, Pabourg St-Jean, et qu'il est prêt à prendre des commandes comme par le passé. Statues en bois, peintes, décorées ou plombées pour extérieur.
ET AUSSI
Des statues en plâtre de toutes grandeurs avec décoration. Toutes ces statues sont d'après les meilleurs modèles européens.
PRIX MODÉRÉ.
Québec, 18 novembre 1881. 388

MOULIN A FARINE
A vendre à Beauport.
Connu sous le nom de moulin de HENDERSON. Bâtisse en pierre, deux moulages à blé, bluteaux en excellent ordre, machine à nettoyer le grain avec hangar et magasin, etc., aussi un emplacement avec maison et dépendances.
S'adresser à
MEREDITH & COUTURE.
Notaires
92, rue St-Pierre, Québec.
Québec, 22 novembre 1881—1m. 390

POISSON ! HUILE !
300 quarts Hareng du Labrador No 1.
200 " Hareng de printemps.
200 " Hareng rond (bon marché).
Morue verte, Saumon, Truite, etc., etc.
AUSSI
100 futailles Huile de Morue.
50 " Huile de Loup Marin " Pale."
100 " Huile de Loup Marin " St-Jac."
50 " Huile de Loup Marin " Brown."
A BAS PRIX.
J. B. Renaud et Cie.,
72 A 82, RUE SAINT-PAUL.
Québec, 13 septembre 1881. 111

GRANDE REDUCTION !
Vente sans réserve !!

RABAIS EXTRAORDINAIRE !!
Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.
C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :
Vins de Messe,
Cierges, Encens, Registres,
Ostensoirs, Calices, Ciboures,
Encensoirs, Burettes, etc., etc.
Ainsi que toutes sortes de :
Bouquets pour autels,
Papiers pour fleurs artificielles,
Fleurs de toutes sortes,
Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants :
Classiques français et anglais, Papeterie de tous les genres. Livres blancs pour la comptabilité. Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.
Un Escompte de 10 pour 100.
sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.
J. A. LANGLAIS,
LIBRAIRE,
177, Rue Saint-Joseph, Québec.
Québec, 25 octobre 1881. 1103

Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec,
QUEBEC, 3 Novembre 1881.
LA BANQUE paiera, à son bureau, le et après le 1er DECEMBRE PROCHAIN, un Dividende de
4 par Cent
sur le montant du Capital versé pour les six mois expirant le 30 courant.
Par ordre,
F. R. A. VEZINA, Secr. Trésorier.
Québec, 4 novembre 1881. 377

Chemins de Fer



CHÉMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE
LUNDI, 25 JUILLET 1881.
Les trains partiront comme suit :

	MIXTE	MAILLE	EXPRES
Départ de Hochelaga pour Ottawa	A. M. 8.30	P. M. 5.15	
Arrivée à Ottawa	P. M. 1.00	A. M. 9.45	
Départ de Ottawa pour Hochelaga	A. M. 8.10	P. M. 4.55	
Arrivée à Hochelaga	P. M. 12.40	A. M. 9.25	
Départ de Hochelaga pour Québec	P. M. 3.00	A. M. 10.00	
Arrivée à Québec	A. M. 9.25	P. M. 6.30	
Départ de Québec pour Hochelaga	A. M. 10.10	P. M. 10.00	
Arrivée à Hochelaga	P. M. 4.40	A. M. 6.30	
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme	P. M. 5.30	A. M. 7.15	
Arrivée à St-Jérôme	A. M. 6.45	P. M. 9.00	
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga	A. M. 6.45	P. M. 9.00	
Arrivée à Hochelaga	P. M. 5.00	A. M. 7.25	
Départ de Hochelaga pour Joliette	A. M. 6.20	P. M. 8.50	
Arrivée à Joliette	P. M. 8.50	A. M. 11.00	

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa.
Tous les trains de voyageurs sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.

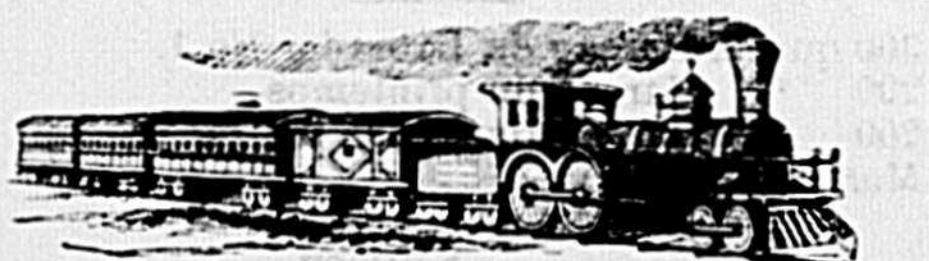
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES

BUREAU DES BILLETS :

13, Place d'Armes, { MONTREAL.
207, Rue St. Jacques, {
Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
L. A. SENEAL,
Surintendant Général.
Québec, 26 septembre 1881.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le 21 et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés.

Laisseront la Pointe Lévis

Heure du Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour

Halifax et St. Jean. 8.10 A. M. 7.55 A. M.

Train d'Accommodation

et de la Malle. 9.30 A. M. 9.15 A. M.

Train de Fret. 7.00 P. M. 6.45 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax

et de St. Jean. 8.20 P. M. 8.05 P. M.

Train d'Accommodation

et de la Malle. 3.40 P. M. 3.25 P. M.

Train de Fret. 5.25 A. M. 5.10 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudi et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C. de F. Moncton. N. B. 15 nov. 1881.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 18 novembre 1881. 1105



CHEMIN DE FER

Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR DU 3 NOVEMBRE, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Allant au Nord.

Quitteront la Station du Palais,

Québec. 3.30 P. M.

Arriveront à St-Raymond. 6.15 P. M.

Allant au Sud.

Quitteront St-Raymond. 6.30 A. M.

Arriveront à Québec. 9.15 A. M.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Scieries de Connolly, St-Gabriel, lac St-Joseph, lac Sergeant, Bourg-Louis, et Ste-Catherine.

Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal.

Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. O. & O., au Palais.

J. G. SCOTT, Secrétaire.

MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis.

Québec, 3 novembre 1881. 360

CE JOURNAL peut-être trouvé sur le bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 997

Vapeurs Océanique



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

Les lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double hélice, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS.

PARISIAN. 3400. Capt. J. Wylie.

SARINIAN. 3400. Lt. Dutton, R. N. R.

CIRCASSIAN. 3400. Lt. Smith, R. N. R.

POLYNESIAN. 4200. Capt. R. Brown.

COREAN. 4000.

GRECIAN. 3600. Capt. Legallais.

SARMATIAN. 3600. Capt. A. Ald.

BUENOS AYREAN. 3800. Capt. N. McLean.

SCANDINAVIAN. 3000. Capt. H. Wylie.

PRUSSIAN. 3000. Capt. J. Ritchie.

MORAVIAN. 2650. Capt. J. Graham.

PERUVIAN. 3400. Capt. Barclay.

CASPIAN. 3200. Capt. Brock.

LIBERIAN. 3400. Lt. Archer, R. N. R.

NOVA SCOTIAN. 3300. Capt. Richardson.

AUSTRIAN. 2700. Capt. J. Wylie.

NESTORIAN. 2700. Capt. J. G. Stephens.

MANITOBAN. 3150. Capt. Home.

CANADIAN. 2600. Capt. J. Miller.

CORINTHIAN. 2000. Capt. Jas. Scott.

PHOENICIAN. 2600. Capt. Menzies.

VALDENSIAN. 2300. Capt. Stephens.

LUCERNE. 2800. Capt. Kerr.

ACADIAN. 1350. Capt. Cabel.

NEWFOUNDLAND. 1500. Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe; la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL,

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à QUEENSTOWN pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

De Halifax :

SARMATIAN. Samedi, 26 nov. 1881

CIRCASSIAN. 3 déc.

POLYNESIAN. 10

SARDINIAN. 17

PARISIAN. 24

MORAVIAN. 31

PERUVIAN. 7 janv. 1882

CASPIAN. 21

POLYNESIAN. 28

SARDINIAN. 28

Les steamers marqués de ce signe partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax.

Les steamers marqués de ce signe partent de Portland le vendredi avant la date du départ de Halifax.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis :

VOIE D'HALIFAX.

Cabine. 50. 62.65, 578.00 et 588.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire. 45.00

Entrepont. 31.00

Les billets de retour seront donnés à prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON

ou PORTLAND, (via Halifax s'il y a lieu), et chaque semaine de Boston directement pour Glasgow.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de toutes les stations en Canada et aux Etats-Unis en destination de Liverpool et Glasgow, voie de Boston, Portland ou Halifax.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLAN, RA & CIE., Agent.

Québec, 23 novembre 1881. 11

Ligne de Steamers

DE LA

Méditerranée et New-

York !!

ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT :

EGADI, SOLUNIO, PELORO,

VINCENZO FLORIO,

WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonnes, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK à :

Gibraltar, Malte, Messine, Gênes, Naples, Marseille, Palerme

et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne italienne est généralement favorisée par les beaux temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuieux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage, avec confort supérieur sont de 75 à 120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome pendant le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.

Pour plus amples informations s'adresser à

L. W. MORRIS, Broadway, New-York.

A Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada. No 113, Rue St-Pierre. Québec, 27 septembre 1881—lan. 0

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

VINS DE MESSE

APPROUVÉ

par

Sa Grandeur Mgr

DE

MONTREAL

—O—

Says Noirs

Mérinos

ET

Seulanes

sur

Commande

—O—

Calices, Ciboires, Bu-

rettes, Ostensoirs, Chan-

deliers, Lampes, Encen-

soirs, Bénitiers, Fon-

taines à Baptême, Cha-

sublerie, Or fè vre rie,

Chapelets, Médailles, Lu-

stres artificielles, Lus-

tres à cristaux, Candé-

labres, Encens, Harmo-

niums, Etc.

—SPECIALITÉ :—

Drapeaux, Bannières,

Insignes, Etc.

—Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.

Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

CREDIT PAROISSI AL

268, Rue Notre-Dame

MONTREAL

C. B. LANCTOT.

IMPORTATION

DE

FABRICATION

DE

Statues Religieuses

en Plâtre et Carton-

Pierre, Décoration d'é-

glise, Vitraux, Chemin

de la Croix, Transpa-

rents pour intérieur

d'église, Peintures reli-

gieuses, Broderie, Cha-

sublerie.

—SPECIALITÉ :—

Drapeaux, Bannières,

Insignes, Etc.

—Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.

Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

Huile d'Olive

pour les

SANCTUAIRES

HUILE

POUR

TABLE

—O—

Aube

Purificateurs

Lavabo

ET

Lingerie pour

église

—O—

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.

Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

Huile d'Olive

pour les

SANCTUAIRES

HUILE

POUR

TABLE

—O—

Aube

Purificateurs

Lavabo

ET

Lingerie pour

église

—O—

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.

Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

Huile d'Olive

pour les

SANCTUAIRES

HUILE

POUR

TABLE

—O—

Aube

Purificateurs

Lavabo

ET

Lingerie pour

église

—O—

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.

Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

Huile d'Olive

pour les

SANCTUAIRES

HUILE

POUR

TABLE

—O—

Aube

Purificateurs

Lavabo

ET

Lingerie pour

église

—O—

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée.

Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

Huile d'Olive

pour les

SANCTUAIRES

HUILE

POUR